



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : DAMBACH-LA-VILLE

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle de Saint-Sébastien

Monument(s)

Appellation : Chapelle de Saint-Sébastien

Protection : classement

Arrêté : classement le 24/05/1921

Étendue de la protection : Chapelle de Saint-Sébastien et le retable en bois sculpté : classement par arrêté du 24 mai 1921; J.O. du 16 février 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.